

Par décision du 16 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 7 février 2004, M. Mouddene Saïd, demeurant à cité Sogan Oued Kouba, Annaba est agréé en qualité de commissionnaire en douanes.

---

Par décision du 16 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 7 février 2004, M. Kerouaz Abdelhafid, demeurant à cité belle vue bâtiment A 13 El Bouni, Annaba est agréé en qualité de commissionnaire en douanes.

---

Par décision du 16 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 7 février 2004, la Sarl INTER TRANS sise 20, Boulevard Colonel Amirouche, Alger est agréée en qualité de commissionnaire en douanes.

---

Par décision du 16 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 7 février 2004, M. Aoula Noureddine, demeurant pharmacie Aib Mustapha, cité 800 logements El Eulma, Sétif est agréé en qualité de commissionnaire en douanes.

---

Par décision du 16 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 7 février 2004, M. Souilah Kamel, demeurant à cité Kouhil Lakhdar bâtiment n° 13 n° 06, Constantine est agréé en qualité de commissionnaire en douanes.

---

Par décision du 16 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 7 février 2004, M. Chaibeddra Youcef, demeurant à cité des oliviers bâtiment T 4 n° 2 Maraval, Oran est agréé en qualité de commissionnaire en douanes.

---

Par décision du 16 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 7 février 2004, la SARL TRANSALCO, sise rue des frères Oukid n° 01, Alger est agréée en qualité de commissionnaire en douanes.

---

Par décision du 16 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 7 février 2004, la SARL TRANSIT El-Rayan, sise 1, rue des frères Maslem lotissement n° 58 Hassiba Ben Bouali, Alger est agréée en qualité de commissionnaire en douanes.

Par décision du 16 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 7 février 2004, M. Feteissa Aziz, demeurant à cité des Allées bâtiment 14 n° 3, Skikda est agréé en qualité de commissionnaire en douanes.

---

Par décision du 16 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 7 février 2004, Mme. Belabid Fadela, demeurant à cité EPLF n° 96 logements, Rouiba, Alger est agréée en qualité de commissionnaire en douanes.

---

Par décision du 16 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 7 février 2004, la SARL TRANS NORD, sise 17, rue Vilmorin Ben Aknoun, Alger est agréée en qualité de commissionnaire en douanes.

---

Par décision du 16 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 7 février 2004, M. Rouag Ali demeurant au 330 Hai El Badr, Kouba, Alger est agréé en qualité de commissionnaire en douanes.

---

Par décision du 16 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 7 février 2004, M. Belaidene Faouzi, demeurant au 116 Bois des Cars 1 Dely Ibrahim, Alger est agréé en qualité de commissionnaire en douanes.

---

Par décision du 16 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 7 février 2004, M. Boudjema Fatah, demeurant à cité Ben Debab Hamre El Aïne, Tipaza est agréé en qualité de commissionnaire en douanes.

---

Par décision du 16 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 7 février 2004, Mlle. Rehimet Aouatef, demeurant au 373 Hai El Wafaa, Kerroub Constantine est agréée en qualité de commissionnaire en douanes.

---

Par décision du 16 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 7 février 2004, M. Kouaouci Bachere demeurant à BP. 292 Barika, Batna est agréé en qualité de commissionnaire en douanes.